GUÉRISON DES RHUMATISMES ET MALADIES DE NERFS
BAGUES GALVANIQUES
DU Dr. CHRISTIE
[illegible], BRACELETS, BANDAGES,
FLUIDE GALVANIQUE

LES preuves de la puissance énergique du galvanisme [illegible] chaque jour plus nombreuses. Dans la ville de New York seule plus de HUIT MILLE PERSONNES, en moins d'une année, ont été complètement guéries de [illegible] qui avaient ré[illegible] les plus puissans de la médecine.
Les [illegible] suivans ont été pris au hasard parmi une masse de documens du même genre.

EPILEPSIE & PALPITATIONS.
[illegible] Rev. John Bosted, gendre de John Jacob Astor de New York, pasteur de l'église Episcopale de Bristol, R. Island, était depuis longtemps sujet à de violentes attaques d'[illegible], suivies de palpitations. Pendant trois années, le malade avait été obligé d'abandonner l'église et ses de[illegible]. Après avoir eu recours aux bagues, aux bandages et au fluide, M. Bosted s'est trouvé beaucoup mieux. Sa [illegible] et tout symptôme d'épilepsie a disparu.

GOUTTE ET RHUMATISMES.
[illegible] je dois attribuer ma guérison à la puissance [illegible] galvaniques, puisque j'avais en vain es[illegible]. C'est à leur usage que je dois d'[illegible] la goutte accompagnée de douleurs rhuma[illegible] débilité de nerfs.
MARIE JACKSON,
100 Bank A. New-York
[illegible] M. Jackson est parente du major M. M. Noah, [illegible] New York, qui atteste la vérité de [illegible]

APOPLEXIE ET PARALYSIE.
[illegible] No. 70, rue Bridge, Brooklyn, est [illegible]. Sa santé était fort bonne, mais [illegible]
[illegible]
GUIONA & Co.
[illegible] coin des rues Canal et St Charles.

ANCIENNE MAISON CHAUVIN & LEVOIS
No. 65, RUE DE CHARTRES.
L[illegible] navires Rubicon, du Havre, [illegible] Brasher, St. Louis, Louisa, de New York [illegible] suivantes [illegible]
[illegible]
J. LEVOIS, 65 Chartres

H. O. VIGNAUD
No. 11,
RUE DE CHARTRES.
[illegible] navires Tagloni, du Havre [illegible]
[illegible]
L. MARCUS.
[illegible]
Wm. DINN, 11, Commune
GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—[illegible] New York [illegible]
Wm. DINN, 11, rue de la Commune

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU [illegible] No. 22, rue de Chartres, en consignation, [illegible] de Boulogne et de Lyon, [illegible] termes très avantageux.
D. H. HOLMES.

EN débarquement du navire Diogènes, de Marseille [illegible] vin rouge; [illegible] caisses absinthe de Sauvajol Brunelon & Co. [illegible] anchois, câpres, &c. [illegible] eau de fleur d'oranger, à vendre par RAYMOND CABUZAC, 34, Vieille Levée

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo, pour tripes et [illegible] en débarquement du brick T Street, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier

CORNICHONS—10 caisses de la marque Underwood, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
1 oct

J. C. LAVILLEBEUVRE, a transporté son bureau au No. 80, rue du Canal entre Royale et Bourbon.
5 sept.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.
MME. ARPIN a l'honneur de prévenir les parents que la rentrée des classes aura lieu le 15 septembre courant.
Elle sera prête dès ce moment à recevoir des demi-pensionnaires; et quelques jours plus tard, elle sera en mesure d'admettre des pensionnaires.
[illegible] sept

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1846.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A: Aubé, Pierre et Albert; Aurny, L. A.; André, Charles
B: Barate, Jacques Marie; Barth, Louis; Benoit, J. Bte. dit Alfred; Boucart, Just; Beauchery, Eugène; Bollot, Constant Edme
C: Cherny, Joseph Victor; Chavaribeyre, Jacques
D: Docin, Louis; Daubrée; Dufour, Archimède Joseph; Dussaut, Pierre Sicaire; Duthil, Pierre; Dussumier, André; Desdunes, Arcueil, Veuve; Dechaud, Adolphe; D'Usson, & St Soupplet
F: Fros, Pierre Jn. Alexandre; Fabas, Bernard dit Paul; Foucaud, Veuve née Queyriaux
G: Gauthier, Anathase; Garraud, Armand; Gaschet de L'isle, les époux
H: Hamelin, Antoine Ponce Pélix; Hatrel, Dme
J: Jannin, Claude François; Jung, Chrétien
L: Lecerf, Prosper et Thomas; Leroy, capitaine; Langlois, Denis; Lefort, Louis; Lottée, Asselin Mlle; Lacouture, Dme; Lavenne,
M: Macon, Pierre; Margot, Charles; Miard, Eugène, dit Lamare; Manuel, Js. fils; Maillé, B. De; Martin, Pierre et Alphonse; Marronneau, Alexandre; Maignan, Vve. née Mathilde; Meteyer, Aimé; Murphy, Edouard
P: Pêtre, Elisabeth; Perrin, François; Pène, Jean Marie; Populus, les époux
R: Rousselin, les époux; Ricaud, Joseph Joachim
S: Saugez, Charles Alphonse; Schulz, Jacob
T: Thiot, Aglaé Mlle; Tétard, Rémi
V: Viavant, Augustin; Vandegriff, les époux; Verneuilh, Ardrion et Pierre [Benjamin]

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
6 octobre

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.
AU No. 27, RUE DE LA DOUANE, ET No. 26, RUE DE CHARTRES.
(*Entrée par l'une ou l'autre rue.*)
EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 30 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en:
Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;
Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns aussi bas que $1;
Ingrains extra superfins, dessins de cette année et de couleurs très riches;
Idem superfins, fins et communs;
Idem en coton et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem épais à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baize, d'une yarde et demie et de 3 yardes;
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Arminster;
Paillasson, toile cirée pour plancher, bandes, &c.
Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et bien beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $1.
Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à draps, à chemises, serviettes, &c., à vendre à bas prix, par
DAMERON, THOMPSON & Co.,
9 sept 26, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Rubicon, du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre pour du **comptant**, à des prix très modérés:
Indienne française, nouveauté;
Mantelets en moire et en pekin;
Visites en moire et en pekin;
Cols brodés en mousseline;
Cols brodés au crochet en jaconat;
Etoffes damassées pour rideaux en tous genres;
Indiennes pour rideaux unies, damassées, brochées, et à raies satinées;
Un grand assortiment de soirie unie, moirée et rayée, depuis 5/8 de large jusqu'à 1 1/2 aune;
Plumeaux en plumes grises, blondes et en couleur.
Mérinos français en couleur;
Mousseline laine imprimée, nouveauté;
Cachemire d'Ecosse imprimé;
Mousseline laine en couleurs unies;
Barège imprimée, nouveauté;
Percale blanche brochée;
Mérinos et mousseline laine noire, en 5/4;
Couvertures laine, mérinos, pour grands lits;
Couvertures en molleton, pour grands et petits lits;
Courtepointes blanches en pique Marseillais;
Flanelle française croisée et unie, très fine;
Flanelle ordinaire, jaune, rouge, verte et blanche;
Gants chevreaux superfins pour dames et fillettes;
Châle Victoria, pure laine. Agréments, franges et passementerie coton genres; châles, indiennes imprimées, imitation madras, casquettes en drap pour enfans; corsets sans coutures; pommade et crême de Perse; beaux foulards pour hommes, soie à coudre d'Italie; drap noir de Sedan; un bel assortiment de bonneterie en laine et en coton; un grand assortiment d'articles pour deuil; bas français blancs et gris, et une quantité d'autres articles trop longs à détailler.
D. B. MACARTY,
2 oct 238, rue Bourbon

MARCHANDISES FRANÇAISES,
En débarquement du navire Rubicon, du Havre
L. H. RICHARD, No. 33, rue de Chartres, reçoit par le navire Rubicon, venant du Havre, les nouveautés suivantes, qu'il offre à vendre en gros seulement et à des prix modérés:
7 caisses cotonnades fortes, nouveau genre;
10 do mousseline de laine et cachemires d'Ecosse;
5 do soieries noires et en Pekin satiné;
200 pièces rubans pour chapeaux, nouvelles dispositions;
3 caisses indiennes pour rideaux, unies et damassées;
3 do schalls et fichus soie et laine, et foulards;
1 do indiennes rouges pour robes d'enfants;
1 do baréges pyramidals;
1 do idem raies satinées;
2 do casimirs pour pantalons, noirs et façonnés;
1 do drap noir Sedan;
1 do étoffe à [illegible];
1 do indienne française;
1 do ombrelles nouvelles;
1 do parapluies de soie;
1 do sparterie et objets pour modistes;
1 do florence pour doublures;
1 do bas de soie et bas de fil d'Ecosse;
1 do gants de Jouvin et gants d'Alexandre;
1 do gants de soie et de filet;
1 do chaussettes coton.
L. H. RICHARD,
22 sept 33, rue de la Douane, au premier étage.

MARCHANDISES NOUVELLES.
REÇU récemment par C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, les Marchandises fraîches et après des goûts, des dernières importations et des plus nouveaux goûts:
Cachemire de Paris, extra riches;
Mousselines de laine, dito;
Cachemires riches, prix moyens;
Splendides calicots, de Paris;
Cachemires riches, imitation écossais;
Cinq caisses calicots américains, shalls soie riches; cravates dito, une caisse rideaux en mousseline, cotons damassés et unis, en couleur, pour rideaux; mousseline fine, à raies et à carreaux, pour moustiquaires; cravates pour dames; gants chevreau de première qualité.
Aussi—Pour clore et à très bas prix:—Un envoi de batistes riches, couleurs foncées; un envoi de toile d'Irlande, véritable, ainsi qu'un assortiment de marchandises de fonds, convenables pour les familles et l'usage des habitants.
26 sept

HABILLEMENS D'ETÉ DU DERNIER GENRE.
ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.
HABITS
En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites [illegible] et habits sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpaca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.
PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.
GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chaîne à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.
CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
17 juin ALFRED MUNROE, 34, Magasin

CONSERVES alimentaires de Joseph Peneau, de Nantes, à vendre par les soussignés en débarquement du navire Arthémise de Bordeaux: 70 caisses fraises au jus, de 12 bouteilles bouchées à l'émerie, 20 dito framboises dito dito dito, 10 dito cerises do. do. do., 20 dito fruits assortis dito dito dito, 18 dito dito de 24pt dito dito, 1 dito champignons au naturel. LOREILHE & Co.
30 sept encoignure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Arthémise, venant de Bordeaux:
50 caisses cerises à l'eau de vie, 20 do. prunes sèches en bocaux, 25 caisses abricots au jus, de Motelay, 11 do groseilles et framboises au jus do. 50 caisses abricots à l'eau de vie, 12 caisses gelée de groseilles, framboises et cerises, 10 caisses jus de framboises et groseilles, 25 caisses [illegible], 20 caisses anchois à la saumure, 10 caisses anchois à l'huile, 26 caisses vin Château Gruau Larose, de Balguerie & Co. A vendre par
30 sept LOREILHE & Co. encoignure Royale et Douane

PARAPLUIES SOIE—Quatre caisses parapluies gros de Naples noir, 28, 30, 32 et 34 pouces, reçus par le Rubicon du Havre, à vendre par
2 oct LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire l'Arthémise, venant de Bordeaux:
50 barriques vin St. Julien,
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
150 caisses cerises à l'eau de vie,
50 do prunes do do
50 do absinthe.
26 sept N. DUDOUYT, 13 Toulouse

LE soussigné a établi un magasin au No. 9, rue du Canal, entre celles des Magasins et du Camp, où il offre à vendre les articles suivans:
Casimir par pièce ou par caisse,
Satinet dito dito
Cotonnade, dito dito
Flanelle, par pièce ou par balle,
50 douzaines chemises en flanelle bleue,
50 do chemises idem rouge,
50 do chemises à grandes raies,
500 paires pantalons en satinet bleu,
300 do do en baize verte,
500 do pantalons communs.
Paletots en satinet, idem en tweeds, idem en drap, surtouts en couvertures, idem en Flushing, idem en drap pilote.
Casquettes en fourrures, par caisse ou douzaine,
Idem cirées, do do
Idem en drap do do
Chapeaux de divers genres, par caisse.
16 sept JNO. BELLOW Jr.

EN débarquement du navire H. W. Tyler, venant de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge St. Estèphe Médoc;
16 do do Graves, Blanquefort;
16 do do Macau Médoc;
34 barils Vin blanc Haut Sauterne
A vendre par B. TALAMON,
16 sept 86 rue St. Louis

BOTTES, Souliers et Brodequins—124 caisses et malles, actuellement en débarquement du navire St Mary, de New York, et de la barque Natchez de Boston, à vendre par G W DUNBAR,
3 oct 30, Douane

MARCHANDISES FRANÇAISES.
EN débarquement du navire Rubicon du Havre et à vendre par le soussigné:
Cotonnades tissu élastique, fleur des champs et milieu et rouge; indiennes pour rideaux, couleur chamois [illegible] pour enfants; madras français; casimirs noirs et en couleurs; draps cachemire noir et bleu; pommades, crême de Perse, savon &c. &c.
25 sept CHS A. BARRIERE, 90, Chartres

VERITABLE absynthe suisse, marque de Dubied père & fils, de Couvet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
14 sept 17 et 19 St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné:—100 caisses Prunes à dito; 12 do. Fleur d'oranger; 20 caisses Sardines, demi boîtes (Rodel), nouvelle pêche; 10 [illegible] 30 boîtes à la caisse do. do.
3 oct B. V. BARRETT, 31 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné: 200 caisses Liqueurs assorties; 50 do de superfine; 300 paniers anisette; 150 paniers do superfine.
3 oct B. V. BARRETT, 31 Gravier

MOUCHOIRS BATISTE—35 douzaines mouchoirs de batiste pour hommes, à vendre à très bon marché par LOISON & SILVESTRE,
26 sept 36, rue de Chartres

Assurances contre les risques de rivière et du feu.
LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIÈRES et du FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes qui peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. B. FOSDICK,
G. C. LAWRASON, Agents.
14 sept—1an.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—1an A. BROTHER,—agent

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.
L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes il y a quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.
Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie:
CAPITAL.... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif regulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses cliens un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent,
No. 33, rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

Portraits au Daguerréotype
Galerie et Magasin d'appareils,
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.—N.-O.
LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné.*
Sur un examen critique, ces portraits se recommandront au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des *phrases* dans un article de journal. Ils sont garantis *ne jamais s'effacer.*
Les *matériaux* que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La *Chambre Obscure* est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande *justesse* et de la plus grande *célérité* à fixer l'*image* sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes* seulement de *pose* suffisent à reproduire l'image.
Nos *appartemens* ont été supérieurement arrangés et nous ne nous épargnerons aucune peine pour complaire à ceux qui nous honoreront et nous honoreront de leur *patronage.* Nous n'exigerons de rémunérations que d'autant que les *portraits* seront d'une ressemblance parfaite et satisferont à toutes les exigences.
Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons* et *d'épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des *portraits en Daguerréotype.* Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype,* et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires *en gros* et en détail. *boîtes* de moyennes grandeurs et *plaques* (*de qualité supérieure*) à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des *prix réduits,* dans la même proportion.
Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des *Etats Unis* ou de l'Etranger. Nous retirerons tous connaissemens et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis.
E. WHITE & Co.
6 oct—1 an Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
Rue Bourbon, 276, entre Dumaine et St. Philippe.
MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.
Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

Aux Habitans Sucriers.
LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:
Lampes pour sucreries à huile,
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre,
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.
Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin. S. MASPEREAU & Co, rue Condé, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits:—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique. AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique. S. MASPEREAU & Co,
8 sept—jsq la rue Condé, No. 22

Grates, Poeles, Cuisines.
LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir:
600 grates assortis,
300 poêles do
350 cuisines do
Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines. S. MASPEREAU & Co, Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.
LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir:
Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.
Les soussignés étant arrangé avec les manufacturers du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
8 sep S. MASPEREAU & Co, Rue Condé No. 22

Nouveautés pour l'Automne et l'Hiver.
EN débarquement du navire Rubicon, du Havre et à vendre par les soussignés, à des conditions avantageuses: cotonnade forte; chamois et bleu unis, do do rayés satinés, do do brochés; damas laine et coton, do coton assortis en couleurs; satin laine noir 5/8, eau de Cologne 1/2 et 1/4 de litres; pommades et crême de Perse, poudre pour [illegible]; mousseline de laine riches; cachemire d'Ecosse do; mousselines de laine, noire, uni, do do couleurs unis, gants de soie noirs et blancs pour hommes, do en filet unis et mouchetés, mitaines do, do égyptiennes do do, do do en peau, noirs, blancs et paille; franges soie, noires et couleurs assorties; passementeries noire; bourses cordonnet soie; shalls indiennes imprimés 4/4 et 5/4; foulards coton, ombrelles soie, pavolines, à franges, riches; gants laine fourrés; fichus mousseline laine à franges; mouchoirs batiste d'Ecosse, imprimés; bas coton gris, pour enfans, do fil d'Ecosse, unis et brodés, pour enfans; mérinos écossais 5/4; cols brodés, nouveau genre; bonnets brodés pour enfans; mouchoirs batiste fil, unis, imprimés et à vivres très riches, do do do à ourles.
En magasin, d'importation récente, un bel assortiment d'articles d'hiver, parmi lesquels se trouvent: florences assorties en couleurs, cravattes satin, gros de Naples et gros grains; lustrine de Matheony 36 pouces; casimir nouveauté, en couleurs et noirs; moire noir; dentelle soie noire, do torchon, pour oreillers, do imitation Valenciennes; mousseline de laine à bas prix; cachemire d'Ecosse do; rubans pour chapeaux; drap noir, français.
23 sep DUFOUR, DURAND & Co. 25 Chartres

A VENDRE en magasin:
3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne;
500,000 Bouchons pointus;
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Médoc;
50 do Kirch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe, do;
200 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques bon Vin rouge ordinaire;
10 do Vin rouge Chateau Léoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boîtes Truffes;
100 rames Papier à lettre;
1200 paniers Anisette superfine et surfine;
140 caisses Curaçao superfin et surfin, par
POUGET FILS, 147, rue Royale,
19 aout entre St. Louis et Toulouse.

TATOUT FRERES,
161, rue de Chartres encoignure Toulouse.
REÇOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de marchandises, savoir:—Fil de coton, blanc et en bobines; bas blancs, pour dames et pour fillettes, assortis du No. 1 à 6; chaussettes grises et écrues, pour hommes; id. pour enfans; mouchoirs à dentelle et autres genres, gants en couleurs et autres; lacets coton blancs et noirs, id. en fil assorti; do. ferrés pour souliers; lacets en soie noire et couleur pour bottines; galons en fil et en coton; ficelle en coton et ficelle française en pelottes; cordonnet blanc de Nos. assortis, peignes en bufle, corne et écaille, modèles assortis; do en ivoire, fins et superfins; épingles doubles pour toilette et autres; brosses à dents de 3, 4 et 5 rangs, différentes qualités; do. à ongles, do à tête, do à barbe, boîtes à poudre avec houppe; boutons en os; soie, et lasting, soie à coudre, noire et en couleur, agraffes en boîtes et sur carte, Nos. assortis; 50 grosses cartes à jouer, françaises, américaines et espagnoles, papier à lettres, fin et autres; cordons de montre, en soie, poil de chèvre et autres; miroirs, eau de Cologne; cuillères en fer et en métal, plumes d'oie et en acier, encre noire; veilleuses sur bois et sur liège; allumettes chimiques; fil patenté assorti de couleurs, couverts en bois pour salade; balles en gomme de grosseurs variées; baleines pour corsets, dés à coudre assortis; aiguilles Warrin; bretelles assorties pour hommes et pour enfans.
Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés pour du comptant.
26 aout TATOUT FRERES

SULFATE de Quinine français, en caisses de 50 onces à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
108 demi do vin blanc.
AUSSI EN MAGASIN:
83 caisses prunes sèches en [illegible].
50 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques.
4 demi pipe vieille eau de-vie.
8 quarts do do Maglory, 1825.
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour familles
29 aout J. et J. TARDOS, rue Conti, No. 15.

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—450 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
780 rouleaux corde do. do.
130 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!
LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus beau local, dans ces magnifiques entrepôts à l'épreuve du feu, nommés "Western Phœnix, Union, Union No. 2 et Branch," et [illegible] cinq autres entrepôts et magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils peuvent en tout temps [illegible] et remballer le chanvre de la manière la plus [illegible], pour le [illegible] et toile d'emballage, ce qui aurait été endommagé de quelque façon que ce soit, à bord ou dans les magasins.
Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 20,000 barils. EMERSON, TOURNE & Co,
19 juin 158, Tchoupitoulas

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA.

GUAVA—4 barils pâte et gelée, à vendre par
26 sept S VALLS, [illegible]

[illegible] CHAPEAUX [illegible]
[illegible] rue Royale [illegible]
L[illegible] de recevoir par les navires [illegible] un nouvel assortiment de Chapeaux [illegible]:
5 caisses chapeaux [illegible] fin;
2 do [illegible];
1 do [illegible] et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
50 do do do do de cadets;
1 do do soie pour Amazone;
6 do do [illegible] gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluches, Bordelaise, coiffes; cuirs [illegible], etc.

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
28 sept 36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Roultz & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés.
LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, Chartres

EAU DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, rue de Chartres

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve, 30 quarts do do, à vendre par
4 aout—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve; 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

100 Boîtes Pâtes Truffes, assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Yersin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—19 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
36 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juill Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—30 barils alcohol, à vendre par COURVOISIER & Co,
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—50 barils 1ere qualité, à vendre par COURVOISIER & Co,
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co,
21 juil Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co,
21 juil Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux. HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

EAU DE VIE de Cognac—Sous la clef de la douane 40 demi pipes de la marque Basteau & Charroyer, 20 quarts do do.
A vendre par RAYMOND CABUZAC,
4 aout 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 103 Royale

SUCRE HAVANE—430 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN.
1 sept 42 Gravier

SUCRE—40 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN.
1 sept 42 Gravier

POST NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLIE & EGANA,
5 juil 52 Bienville

CAFE RIO—400 sacs excellent café Rio vert en doubles sacs, à vendre par J W STANTON & Co.
21 juil Enc. Magasins et Lafayette

6 CAISSES Seringues garnies, grandes pintes, et en débarquement du navire Vaillant, à vendre par
30 jn NUMA LACOSTE, 103, Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par
21 jt R G HOBBS, 12 Douane

VIN de Marseille—34 barriques Vin vieux pour famille, à vendre par J F BERCIER & Co,
24 aout 54, Vieille Levée

CHAPEAUX—En débarquement du navire Queen Victoria, de la barque Louisa, etc.
70 caisses chapeaux de différentes marques, Palo Alto, chapeaux de soie, de Russie, de feutre, etc., à vendre à bon marché par FROST & Co,
15 sep 10 Magasins

BOTTES et Brodequins Russett—3000 paires en magasin et en débarquement de la barque Thetus et à vendre par G W DUNBAR,
15 sept 30 Douane

SACS EN PITRE—De deux boisseaux et demi, 10,000, en débarquement du navire Talleyrand, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
2 oct 49, Commune

BLANC de Baleine de New Bedford—300 caisses assorties, à vendre par
2 oct HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

PAPIER DE PAILLE—500 rames papier de paille, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
2 oct 49, Commune

SEAUX PEINTS—100 douzaines seaux peints, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
2 oct 49 Commune

SUCRE en pain et en poudre, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
2 oct 49, rue de la Commune

FOIN—225 balles foin du Nord, en débarquement du navire Bowditch, à vendre par J W STANTON & Co.
2 oct Enc. Magasins & Lafayette

CAFE de Rio—3,000 sacs Rio vert, en sacs doubles et simples, à vendre par J W STANTON & Co,
5 oct Enc. Magasins et Lafayette.

BLANC de Baleine—600 caisses New-Bedford, à vendre par J W STANTON & Co,
2 oct Enc. Magasins et Lafayette.

INDIGO—10 caisses indigo Manille, à vendre par J W STANTON & Co,
2 oct Enc. Magasins et Lafayette,

RUM de la Jamaïque quatrième preuve, en débarquement du navire Talleyrand et à vendre par
2 oct ROBERTS & HALL, 75, Magasins

THE—1250 colis vert et noir impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Souchong en caisses, demi caisses et boîtes, à vendre par ROBERTS & HALL.
2 oct 75 Magasins

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Arthémise, venant de Bordeaux:
48 barriques vin rouge Montferrand,
12 do do St Emilion No. 3,
A vendre par F & J LACOSTE,
30 sept 105, Royale

PORC—100 bls prime, à l'inspection de Winburn, à vendre par JAMES & WOODRUFF,
30 sept 60, rue du Camp.

PORC—100 barils Soft Mess, à l'inspection et à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
30 sep 60, Camp

PORC—100 bls Mess à l'inspection de Winburn, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
30 sep 60, Camp.

FARINE—100 barils des moulins de Quincy, en débarquement du vapeur Robert Morris, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
30 sept 60, Camp

VIN de Bergasse—50 barriques en débarquement du navire Diogènes, à vendre par les soussignés.
5 sept J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—50 barriques Pauillac Médoc, 78 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
5 sept 54, Vieille Levée

HUILE de blanc de baleine—3000 gallons, épurée, d'hiver, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

BLANCS de baleine—250 caisses assorties de grandeurs, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

Marchandises Sèches, Habillemens, etc.
LE soussigné a reçu et ouvre en ce moment un vaste assortiment d'habillements fins et communs, faits expressément pour ce marché, et consistant en partie de
Habits paletot et levites superfins, pour hommes,
Habits paletots, do chamois et tweed do.
Paletots et levites et Flushing et pilote, do.
Sacs en tweeds unis et fantaisie, do.
Levites et sacs en Kentucky jeans et satinets do.
Levites et sacs en casimir fantaisie, do.
Gilets ronds en drap et satinet, do.
Pantalons, en drap, satinet et casimir,
Levites en drap pilote gros bleu et vert et en couvertures, gilets monkeys, matelotes, gilets satin noir, idem thibet et casimir, idem satin à dessins, ainsi qu'un bel assortiment d'habillements faits expressément pour les marins et consistant en chemises flanelle bleue, cols cirées, idem twilled rouge et caleçons; chapeaux cirés; casquettes vernis, etc. etc.
Chemises de peau et caleçons en laine d'agneau, mérinos et tricot, idem en cotonnade blanche, grise et brune, bas et chaussettes en laine et laine d'agneau, surtouts en laine saxone, gants, bretelles, mouchoirs soie et batiste, cravates italiennes, foires, casquettes écossaises, etc. etc. Ainsi qu'un bel assortiment d'articles pour tailleurs, tels que fil, boutons, ouate, doublures etc.
Les détaillants de la campagne et de la ville feront bien de venir examiner ce stock avant de faire leurs achats ailleurs.
JOHN BELLOW Jr.,
10 oct No. 9, rue du Canal

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU CANAL, (Paulding Row.)
Entre les rues de la Vieille Levée et de Chartres,
Manufacture No. 288, Broadway street, Newark (New-Jersey.)
ONT reçu par les navires Louisville, Wabash, Vicksburg, Oswego, Union et Queen Victoria, et offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS, pour du COMPTANT SEULEMENT, OU L'ÉQUIVALENT, l'assortiment et après, de
MARCHANDISES D'AUTOMNE.
Gilets à manches en kersey, à la monkey; gilets ronds et pantalons: surtouts, paletots et gilets en flushing bleu, en peau de Lyon, en couvertures bleu et vertes, et en couvertures de Feli; gilets de dessous en satinet noir et épais, croisés; chemises en flanelle rouge croisée, hickory et twills stripes; idem en coton blanc et écru, et en toile; 300 douzaines chaussettes tricotées à la campagne du Vermont.
Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.
HABITS, PALETOTS, SACS, en Bourguignone ou enveloppes à l'épreuve de l'eau, drap noir et fantaisie, Saxe Cobourg, drap anglais, français et du pays, drap Joinville et autres; levites, habits et surtouts en drap noir français, anglais, allemand et américain.
PANTALONS.—En chassolle noir, casimir, à raies et à carreaux, en casimir de fantaisie, en satinet croisé de fantaisie, noirs et autres mélangés.
GILETS.—De style, à col droit, à col en rouleau, idem double croisé et à col à rouleau, à la Robespierre, le tout fait en cachemire de fantaisie, cachemire noir, noir et bleu, satinet noir mélangé, velour noir et fantaisie, satin [illegible] noir, et en valentienne de fantaisie.
Un grand assortiment de CHEMISES et CALEÇONS en toile, en coton avec devant en coton, en laine d'agneau tricotée, en mérinos, écrue et blanc; chemises en coton blanc et écru, caleçons; idem en flanelle rouge et blanche; idem en toile rayée, en ginga fil et ginga coton et en mérinos rayé, chaussettes, bretelles, cols, mouchoirs en soie et batiste de tous genres.
Les habitans, marchands détaillants, sont respectueusement invités à venir examiner les articles ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs.
Ils offrent à vendre à prompt au prix coûtant, le peu d'habillements d'été qui leur restent.
17t. GARTHWAITE, PAYAN & Co.

[illegible] TEINTURES FRANÇAISES
95 RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE CONTI,
Rue Toulouse, entre Chartres et Royale, et [illegible] rue Royale, entre Dumaine et St.-Philippe.
PERINAUD,
INFORME le public et les marchands de nouveautés que par suite de la grande quantité d'ouvrages qu'il a confiés pour réparer, et pour la commodité des personnes qui habitent les quartiers [illegible] cette ville, il vient d'ouvrir deux nouveaux [illegible], rue de Chartres, encoignure Conti et rue Toulouse, entre Royale et Chartres.
La vogue qu'il lui ont fait obtenir les bonnes teintures par la vapeur, et la perfection des apprêts, dont la supériorité ne laisse plus aucun doute, lui est acquise de nombreuse clientelle.
A cet effet, il recommande à Messieurs les marchands en gros de ne pas se méprendre, s'ils désirent être bien servis, car lui seul possède dans ce pays les métiers, presses, cylindres mécaniques pour moirer les étoffes de soie et tous les objets indispensables à cette exploitation.
Aussi l'extension qu'il donne à ce genre de travail le met à même de faire d'aussi grandes entreprises, et d'offrir même conditions que celles les premières manufactures de France et des Etats-Unis. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette profession de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve.
TEINTURES ET NETTOYAGES
d'habillements pour hommes et dames, tels que:
Robes de Soie et Velours, Paletots, Pantalons,
Cachemire, Satin, Gilets, Redingottes,
Mérinos, Mousseline, Manteaux, Cravattes,
Châles tous genres, Ornements Velours,
Blondes, Crêpes, Toutes espèces d'étoffes
Rubans, Gants de soie, d'ameublement,
Ombrelles, Voilettes, Tapis, Rideaux.
Spécialité pour Deuil,
Noir fin garanti ne pas déteindre.
Chapeaux de paille blanchis et remis à la dernière mode. Etoffes noires, teintes en couleurs claires ou foncées. Teintures en pièces de Mérinos, Mousselines, Cachemires, Draps, etc.
Je préviens les personnes de ne remettre aucun objet qui leur serait demandé en mon nom, attendu qu'ayant eu à me plaindre des commis qui avaient cet emploi chez moi je n'en ai plus; je ne réponds que des objets remis aux seules adresses indiquées plus haut.
16 sep—2m PERINAUD.

P. F. DE GOURNAY, Collecteur,
No. 17, PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE ST. LOUIS ET CONTI,
SE chargera de tous comptes à collecter à une commission modérée; prendra des arrangements avec messieurs les négociants et les médecins pour se charger de leurs créances mensuellement ou annuellement, s'obligeant à fournir bonne sécurité s'il est nécessaire pour toutes fortes créances à lui confiées.
Il prendra des recouvrements pour la campagne ou toute ville de l'Etat, et instituera toutes poursuites judiciaires à ses frais.
Il se chargera de recouvrer les loyers de maisons et de domestiques.
Ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance sont priés de se référer aux personnes suivantes:
J. A. Beard, A. [illegible],
W. T. Vigers, J. B. Jennings,
J. H. Ashbridge, J. A. Baudoin,
Bray & Sinclair, A. Mazureau,
Thibaut & Augustin, Doct. J. U. Landreaux,
J. A. Baque, Doct. Von Poelnitz,
J. D. Lambert, Doct. C. Faget.
10 sept—

Bureau d'Agence Generale.
LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.
Ils se chargeront de toute espèce de recouvremens, traductions, réglemens et balances de livres, copies, etc.
Dans le cas, ou pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.
Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.
Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.
Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle-Orléans, 20 aout 1846.
M. BERTIN,
21 aout H. RUFFIER.

ACADÉMIE DE DANSE.
Mr. Lavenant, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientelle et au public en général, qu'il a ouvert ses classes régulières à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.
La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de temps.
Les leçons de POLKA, MAZURKA et VALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à [illegible] et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 7 heures du soir jusqu'à 10. Il se charge de démontrer la valse en dix leçons.
Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile. les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintien à la jeunesse.
Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur Lavenant reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons de la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant parfaitement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts, &c.
A. LAVENANT,
26 sept—3m Rue de Chartres, No. 116.

AVIS AUX ABONNÉS
DE L'ECHO DES FEUILLETONS.
M. DE LIRAC, directeur de L'ECHO DES FEUILLETONS, a l'honneur de prévenir messieurs les abonnés de l'Echo des Feuilletons, du Journal des [illegible] et de Louis XIV et son Siècle, que M. LELIEVRE est [illegible] agent en remplacement de M. de Lazare, en conséquence il prie [illegible] de s'adresser à lui pour recevoir le complément de leurs abonnements.
Les personnes qui auraient un dépôt des marchandises appartenant à l'administration, [illegible] les numéros qui leur ont été [illegible]
M. de Lirac profite de cette occasion pour prévenir le public qu'il vient de prendre des abonnements [illegible]
NEW YORK, 22 septembre 1846.
Nota—Les numéros en retard seront prêts à être délivrés lundi 5 octobre, à la librairie de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste Anne, ou chez [illegible] 5oct—1?

Echo des Feuilletons.
Diminution dans les prix.
MESSIEURS les souscripteurs à l'Echo des Feuilletons sont prévenus qu'à partir du 1er octobre 1846, (5me année de l'Echo) le prix de l'abonnement sera fixé à $5 [illegible] au lieu de $8 par an, et que le [illegible] sera délivré aux abonnés de la Nouvelle-Orléans le 15 novembre prochain.
Le soussigné profite de cette occasion pour annoncer [illegible] à la librairie [illegible] No. 149, rue de Chartres. VON HEBERT.
N. B. Le No 10 (mois de juillet 1846) [illegible] 5 oct

AVIS AUX CONFISEURS.
LE soussigné vient de recevoir 100,000 cornets ordinaires qu'il offre à vendre à des prix très modérés. V. HEBERT, 149, Chartres.
5 oct

AUX DAMES
FRANCE MUSICALE.
JOURNAL de musique, paraissant à Paris tous les dimanches, depuis le 1er janvier 1846. Tout souscripteur, en s'abonnant jouira l'année d'avance, recevra de suite et gratis, pour plus de 100 francs de musique, composée des morceaux suivans:
1o. Chants populaires de l'Italie, album de chant, composé de dix mélodies.
2o. Soirées d'hiver, album de piano inédit, composé de onze morceaux, par MM. E. Prudent, Lecarpentier, L. De Meyer, J. Herz, Cramer, de Kontzki, Valentin, Lütz, Doebel, Rosellen.
3o. La Couronne d'Azur, album de chants et pianos, composé de dix morceaux.
4o. Les Perles d'Orient, contenant six morceaux, par Félicien David.
5o. Les Minarets, album contenant trois morceaux, par Félicien David.
6o. En échange des billets de concerts, MM. les souscripteurs recevront l'Album de 1846, chants et piano, et "Curiosités Musicales," album contenant [illegible] morceaux nouveaux.
On souscrit chez V. HEBERT, 149, rue de Chartres.
5 oct

EN débarquement de l'Arthémise venant de Bordeaux—54 tierçons vin Haut Barsac 1843, 27 dito Haut Sauterne 1842, 27 dito articles supérieurs; 20 barriques vin rouge St Julien Médoc, 1842; 10 barriques vieille eau de vie cognac, 1825, qualité supérieure; 10 quarts dito do do;—De plus en magasin, 30 barriques vin rouge pour la table, 8 barriques vin Château Haut Brion supérieur, 1834, 12 do do 1841; 10 do Château Margaux, 1837; 14 do Château Latour, 1837, 18 do Léoville, 1840; 60 caisses vin 1834, de différents crus; 73 caisses prunes sèches par 16 bocaux, 8 quarts de eau de vie Maglory 1825, ayant droit au drawback: 4 demi do do 1825 ayant droit au drawback à vendre par
29 sep J. & J. TARDOS, 15, Conti.

COUVERTES! COUVERTES!
RECEMMENT reçu, un grand assortiment de couvertes des meilleures qualités, françaises, anglaises et américaines de toutes grandeurs.
Aussi, couvertes pour habitation, à vendre à bas prix, par C M SIMPSON,
1er oct 33 Chartres, enc. Douane

BAREGES pour automne et hiver—Récemment reçu par le Rubicon, un assortiment choisi de barèges riches pour robes, venant de Paris, comprenant des couleurs foncées et autres très riches pour toilette du soir.
1er oct C M SIMPSON, 33 Chartres, enc. Douane

RICHES Ombrelles, nouveau genre—3 caisses ombrelles très riches, venant directement de Paris, à vendre par C M SIMPSON,
1 oct 33, Chartres, enc. Douane

EN débarquement du navire EDWARD BOUSTEAD, 3 caisses **coton à coudre,** 3 cordes, de la marque Farquharson, convenable aux marchés de la Nouvelle-Orléans et du Mexique, à vendre par
22 sept DUNCAN KENNEDY, 52, rue Toulouse.

CIGARES de la Havane—Reçu par le brick T Street; 49,000 Regalias, marqués Etats Unis et Fierro, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
30 sept 23 St Louis

CONFITURES de la Havane—Reçues par le brick P Soule, 5 barils pâte et gelée de Gouyave, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
30 sept 23 St Louis

VANILLE—En débarquement du brick Princess Mary 2 caisses Vanille de la dernière récolte, à vendre par
25 jn HEPBURN & TURPIN, 11, Royale

HUILE DE GRAISSE—80 barils de printemps, reçus par le vapeur [illegible], à vendre par HEPBURN & TURPIN,
25 sep 23 rue St Louis

BALANCES DE SECONDE MAIN.—9 paires balances de Dearborn, avec crochets à sucre et à coton, en parfait état, à vendre à bas prix, par J. U. LAVILLEBEUVRE,
5 sept. 80, rue du Canal.

AVIS AUX CORDONNIERS.
LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivans:
Peaux vernis de Nys & Co;
Veaux cirés;
Maroquins noirs et en couleur;
Prunelle noire et en couleur;
Doublure en fil et en coton;
Fil à cordonnier gris et jaune, &c.
D. B. MACARTY,
23 sept 238, rue Bourbon

DEPOT DE **Dentelles et Rubans,** chez DAVID & CHAPUIS, 83, rue de Chartres,—Importeurs de Marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes et du Pays. 9 sept.

REÇU par le Rubicon, du Havre, et à vendre à très bas prix par les soussignés:—
30 douzaines chemises françaises en couleur; gilets cachemire, haute nouveauté, croisés, châles, etc.; pantalons satin et casimir noir; cravates et écharpes royales, article nouveau; écharpes satin damas et fantaisie; première qualité; 30 douzaines gants peau blancs et noirs, première qualité; chaussettes françaises, coton écru double; bretelles françaises nouvelles.
AUSSI—Un bel assortiment de paletots doublés soie; habits et redingotes drap noir très fin.
2 oct LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

EN débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux 19 barriques vin rouge, Fronsac 1844,
8 do do St. Emilion 1841.
En magasin:—Vin rouge ordinaire en barriques; vin rouge vieux en caisses, vin blanc et rouge en demi bouteilles, huile d'olive de la marque Possel fils, [illegible] et huile d'olives de diverses qualités, à vendre par
26 sept B. TALAMON, 86 St Louis

500 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 27 à 28 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée de chez moi [illegible] qu'elle allait partir avec son maître M. Justin Aubert. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. [illegible],
9 jt—17 263, rue St. Philippe

AMANDES Amères—15 caisses, à vendre par
1 oct S. VALLS, [illegible]

BUREAU DE LA VOIRIE—PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.
Séance extraordinaire du 19 juin 1846.
RÉSOLU que le voyer est [illegible] à annoncer dans la gazette officielle [illegible] des propositions cachetées [illegible] jusqu'au prochain lundi [illegible] le pavage en blocs [illegible] de la rue de Chartres, [illegible], conformément aux devis [illegible] seront déposés au bureau du voyer, [illegible] résolution.
Les propositions [illegible] embrasser la totalité de l'ouvrage à faire; [illegible] faire connaître l'époque à laquelle [illegible] et terminer leur entreprise; payable en un ou plusieurs billets de cette municipalité dans 12 ans et portant intérêt à 6 pour cent l'an, payable par semestre. Les dits billets seront émis toutes les fois qu'un ouvrage équivalent à la somme de $5,000 aura été achevé et reçu par le voyer.
Conformément aux résolutions ci dessus, des propositions cachetées seront reçues jusqu'aux époques mentionnées pour la confection des dits ouvrages. Les blocs en granite ne devront pas avoir moins de 10 sur 12 pouces de surface et 10 pouces d'épaisseur, et devront être placés sur une couche de sable du fleuve ou de rivière d'au moins 6 pouces d'épaisseur.
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
14 juillet J.N. COMMUNY, voyer, 1re municipalité.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
RAVELET & HUET, ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 50, même rue.
POUR CAUSE DE LIQUIDATION,
Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:
Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubannerie, ganterie assorties, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles &c &c. Le magasin [illegible] par les derniers arrivages de France.
Egalement en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades françaises nouveauté, qualités et largeurs assorties.
Nota.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre. 3 sept.

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New-York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 187, Chartres.

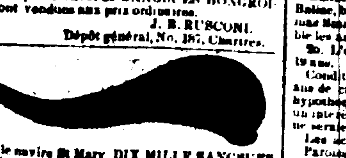

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No. 46. 2 av

EAUX MINÉRALES.
ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETITBIEN, rue du Quartier, No. 46, des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgico médicale, dans sa séance du 30 aout 1844.
5 sept.

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96.
Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

FUSILS—FUSILS—190 beaux fusils supérieurs reçus en consignation, à vendre à des conditions avantageuses par H DE GOER & RIFFLARD,
1 oct 21, Magasins

COTONNADES Françaises, Casimirs, &c.—Les soussignés ont reçu par le navire Rubicon, du Havre 24 balles cotonnades nouveau style, 10 caisses casimir noir et en couleur, 1 caisse casimir Bonjean supérieur, 4 caisses velours noir et couleur, 12 dito mousseline de laine, 2 dito cachemire d'Ecosse, couleur de mode, 10 dito calico couleur fauve bleue, raie de satin, 5 dito calico fayé à dessins riches, 20 dito bareges nouveau style, quelques une très riches, 2 dito mérinos en couleur, 2 balles flanelle Walsh supérieure, ainsi qu'un grand assortiment complet de chemises et caleçons en mérinos, pour hommes, idem en coton, chaussettes en laine, casquettes en laine pour nègre, chaussettes en mérinos noirs et blancs, demi bas laine d'agneau, pour hommes, gants chevreau, gants pour porteurs, superbes gants chevreau pour dames, demi bas soie pour dames, un grand lot de parasols riches d'un nouveau genre, parapluies soie de 20 à 40 pouces, idem à rivières et brodés, idem à ourlets de batiste fin, idem brodés, gants français, soie à coudre, coton en bobine, gants d'hommes, &c. &c.
Venant d'être reçus:—Plaids et écharpes de la dernière mode. le tout à vendre à très bas prix, par
1 oct H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins.

MAGASINAGE—MAGASINAGE.
LES soussignés ont d'amples chambres pour emmagasiner 30,000 barils, ou l'équivalent, dans leurs magasins d'entrepôt et à l'abri du feu, situés rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Commerce et Julie. Ils ont également près toutes leurs marchandises durant la prochaine saison, à contracter avec les négociants pour l'emmagasinage de [illegible] des plus avantageux. La position de leurs magasins et les arrangements qu'ils ont pris leur permettront de délivrer les produits avec le plus de dépêche [illegible] qu'ils pourront toujours [illegible] un pareil établissement de cette ville. Toutes les marchandises seront posées et transportées, [illegible] l'entrée des magasins [illegible] des prix très modérés.
EMERSON, TOURNE & Co.
20 sept 158, rue Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—250 barils maquereaux frais No [illegible] 300 caisses sucre raffiné de Boston, en pains, en [illegible] New Bedford, 50 sacs poivre, 50 do piment, 550 barils blanc de baleine New Bedford, [illegible] de Boston, 200 sacs café Java, 400 caisses thé impérial, poudre à canon, Pouchong, &c., 200 milliers cigares [illegible] 10 caisses indigo Caracas.
1 oct NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

A LOUER à dater du premier octobre, un grand magasin d'entrepôt situé rue Victoire, près du grand [illegible]. S'adresser à WYLIE & EGANA, 52 Bienville
23 sep

A LOUER—Deux Magasins, situés rue du Canal, (Canal Street Row) près de la rue des Magasins, actuellement occupés par MM. Finney & Hawkins et C. C. Lathrop & Co. On peut en prendre possession le 1er novembre 1846.
L. A. & W. BARBARIN,
8 sept No. 58, Chartres.

A LOUER—Pour le 1er octobre prochain—Cette Maison avantageusement située à l'encoignure des rues Champs Elysées et Casacalvo. Elle a été depuis fort longtemps occupée comme boulangerie, et a fait la fortune de plusieurs personnes qui ont été locataires. Les conditions seront des plus libérales. S'adresser à D LANATA,
21 sept 9 et 10, rue Jefferson.

A LOUER—Le 1er novembre—Le premier étage du No 19, rue Toulouse. S'adresser à WYLIE & EGANA,
18 sept 52, Bienville

A LOUER—Le 1er novembre—Le magasin No 69 rue du Canal, occupé par MM. Vienne & [illegible]. S'adresser à WYLIE & EGANA,
18 sept 11 Commune

A LOUER—Le magasin situé No. 52, rue Bienville, parfaitement distribué pour y établir un bureau. S'adresser à WYLIE & EGANA,
18 sept 52, Bienville

A LOUER, à partir du 1er octobre, la maison située rue Euterpe entre les rues Prytanée et Colisée, occupée maintenant par Mme Fortier. S'adresser à WYLIE & EGANA,
15 sept 52, Bienville

Un bon marché à faire.
UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, sise à l'encoignure des rues Seconde et Levee, à des conditions très avantageuses. Elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.
Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas.
JUAN BELTRAN,
9e juil—17 Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthélemy entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER.
UN magasin rue Tchoupitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.
AUSSI
Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Esqr. Possession immédiate.
AUSSI
Une maison à étage, etc., No. 180, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.
AUSSI
Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, faisant à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.
AUSSI
La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.
Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
19 aout 149 rue Commune

A vendre à bon marché, pour du comptant.
UNE petite propriété dans la rue des Ursulines, à quelques lieues de la rue des Remparts. Le terrain mesure 26 pieds 5 pouces américains, sur la rue des Ursulines, sur 92 pieds de profondeur.
Il contient une petite maison de trois appartements, avec cuisine, cuve &c. &c. S'adresser à
P. F. DE GOURNAY,
14 oct—17 17, Passage de la Bourse

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 136,
Ancien établissement de M. Rome, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. 25 aout—1a

ARTICLES DIVERS—50 caisses huile de [illegible], 43 douzaines fleur d'oranger, 25 do vin Médoc, 6 do papier français, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 sept 34, Tchoupitoulas

CHANGE sur Paris et Londres, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 sept 34 Tchoupitoulas

AUX HABITANS SUCRIERS.
CHAUDIERES en fer forgé, de qualité supérieure, des manufactures de Edwin Maw, de Liverpool, récemment importées par le navire Edward Boustead, des dimensions suivantes:
40 sur 18 pouces.
34 sur 20 pouces.
60 sur 20 pouces.
72 sur 22 pouces.
80 sur 22 pouces.
A vendre par WYLIE & EGANA,
15 sep 52 Bienville

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans,
2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

GUIGNOLET d'Angers—150 paniers et demi paniers en débarquement du navire H. Tyler, de Bordeaux, et à vendre par AUGT. HOLIER,
16 sept 55, St. Louis

GOMME copal—6 balles en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 39, Vieille Levée

CIGARES—282,750 Cigares en débarquement du brick P Soulé, de la Havane, des marques suivantes: major Brown, major Ringold, Europa, Luna, Palo Alto, Tarantula, Dos Cubanos, Alemana, El Sol, Fanny Elssler, etc. à vendre par J M CABALLERO,
25 sep 39, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—19 balles pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
28 sep 39, Vieille Levée.

POIVRE—30 sacs poivre venant d'être reçus et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

PIMENTO—50 sacs piment, venant d'être reçus et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

VENTES JUDICIAIRES

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. [illegible] (Cr. de Cite)—Henderson & Gasquet vs. Allen Auber—Mercredi, le 28 octobre 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, [illegible] entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente de
Tous les droits, titres, intérêt et réclamation d'Allen Auber, défendeur, dans une entreprise de concert avec Beard, Calhoun & Co. pour la vente de marchandises au Mexique, consistant [illegible] du dit Auber, pour la dite maison. L'intérêt du dit Auber est un tiers dans les recettes qui proviendraient de la vente des dites marchandises, ainsi que le déclarent les dits Beard, Calhoun & Co.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS.
16 oct—[illegible] Sherif de la paroisse d'Orléans

Succession de John [illegible], décédé.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE—Dans et pour la Paroisse de Plaquemines. Etat de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de cour en date du 30 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, je procéderai en vente, le samedi septième jour de novembre, à onze heures du matin, à la Balize en cette paroisse, aux enchères, pour compte de la dite succession,
1o. Un certain Lot de Terre situé à la Balize en cette paroisse, sur la rive droite du bayou Balize, mesurant soixante treize pieds de face au dit bayou, sur une certaine profondeur; borné à la partie supérieure par la propriété de Peter Robinson, et à la partie inférieure par celle de William T. Smith; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui en dépendent.
2o. Un lot de Meubles de maison.
Termes et Conditions—Le lot de terre, un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit endossés à satisfaction et portant hypothèque et intérêt à 5 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les meubles payables comptant.
Les actes de vente aux frais des acheteurs.
Paroisse de Plaquemines, 29 septembre 1846.
F. DE WINT, Sherif
2oct—4en20 de la Paroisse de Plaquemines.

Succession de Robert Cooper, décédé.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de cour en date du 9 juin 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire dans et pour la paroisse de Plaquemines, je procéderai en vente à la Balize dans cette paroisse, sur les lieux, le 7ème jour de novembre 1846, à 11 heures du matin, pour le compte de la succession ci-dessus.
1o. Une maison bâtie sur les terres publiques, située à la Balize dans cette paroisse, sur le côté ouest du bayou Balise, bornée au-dessus par la propriété de William Thomas Smith, et au dessous par M. Peter Robinson; ensemble les améliorations qui s'y trouvent.
2o. L'esclave griffe nommée Valentine, âgée d'environ 16 ans.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété et l'esclave, et aussi un intérêt de huit pour cent l'an dans le cas où les billets ne seraient point payés à échéance.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
Paroisse Plaquemines, 21 septembre 1846.
F. DE WINT, Sherif
2 oct—9,16,30 de la paroisse de Plaquemines.

Succession de feu James Bliss Reed.
COUR du 2nd District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane—En vertu d'un ordre de Cour, en date du 30 septembre 1846 et à moi adressé par l'honorable Cour du Deuxième District judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente à la Balize, dans cette paroisse, sur les lieux, samedi le 7 novembre 1846 à 11 heures A. M., pour le compte de ladite succession.
1o. Un certain lot de terre situé dans cette paroisse à la Balize, sur la rive gauche du bayou Balize, mesurant quatre vingt dix neuf pieds de face sur une profondeur illimitée, borné dans la partie supérieure par la propriété de feu Edward Bourgogne et sur la partie inférieure par la propriété de Cyrille Lemart, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent de quelque manière que ce soit.
2o. L'esclave griffonne Malvina, âgée d'environ 23 ans.
3o. Un lot de meubles.
Conditions.—La terre et maison, un quart comptant et la balance dans un, deux et trois ans, en trois paiements égaux, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque et intérêt à raison de cinq pour cent, jusqu'à paiement final.
L'esclave, la moitié comptant, et la balance à un an de crédit, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à paiement final, et intérêt à raison de cinq pour cent.
Les meubles payables comptant.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
Paroisse de Plaquemines, 30 septembre 1846.
F. DE WINT
Sherif de la paroisse de Plaquemines
2 oct—[illegible]

Succession d'Antoine Serpa.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE POUR LA PAROISSE ST BERNARD. En vertu d'un ordre de cour, daté du 22 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire de la Paroisse St Bernard, j'offrirai en vente à la maison de Cour de Paroisse, le mardi 3 novembre 1846, à onze heures du matin, pour le compte de la dite succession,
Un certain lot de terre ou habitation, situé dans la paroisse St. Bernard, [illegible]
[illegible]
Conditions.—[illegible]
Paroisse St Bernard, 28 septembre 1846.
JOSEPH S. CUCULLU, sherif
2 sept—1 en20

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. [illegible]—Charles W. Hopkins, subrogé vs. James Hopkins, dans l'affaire de la Banque [illegible]—Mardi, le 17 novembre 1846, à midi dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un alias writ de fieri facias [illegible] je procéderai à la vente du bien saisi [illegible]
1o. Les cinq maisons [illegible]
2o. Un certain [illegible]
3o. Un autre [illegible]
4o. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, [illegible]
5o. Un lot de terre situé au faubourg Treme, [illegible]
[illegible]
Charles, nègre âgé de 40 ans, Jinny, négresse âgée de 30 ans; Pierre, mulâtre âgé de 26 ans; Winney, négresse âgée de 32 ans, Charlotte, négresse âgée de 23 ans, Ned, nègre âgé de 48 ans; Eugène, nègre âgé de 32 ans, et May, nègre âgé de 32 ans.
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
15 oct—3en10 sherif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Randall Currell, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Jeudi, le 29 octobre 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente daté du treize octobre 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de la dite succession, je procéderai à la vente de
Treize Actions du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
16 oct—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Attendu que Henry Bulkley, a présenté à la Cour une pétition à la Cour susdite, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Morgan Morgan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, Juge de la Cour susdite, le 10 octobre A. D. 1846.
12 oct—3en10 P. LEBLANC, Greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Hypolite Laneuville a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Jacques Nicolas, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.—Par ordre de la Cour.
12 oct—3 en 10 P. M. BERTIN, dep greffier

Succession de Marianne Poeyfarré f. c. l.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Charles Forstall exécuteur testamentaire de feue Marianne Poeyfarré f. c. l. ne serait point approuvé et homologué, et les fonds en être distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
12 oct—3en10 Député greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Julien Seghers a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Jacques Nicolas, décédé intestat;—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
12 oct—3en10 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—John Schnauffer contre ses créanciers—No. 136—Les créanciers de John Schnauffer sont par les présentes notifiés que ce jour, une cession de ses biens a été acceptée par la Cour pour leur bénéfice, qu'ils aient à s'assembler en l'étude de Harman Lucas, notaire public de cette ville, le vendredi, seize du courant, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération et délibérer sur les affaires du dit Schnauffer et que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Témoin l'hon. A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 3 octobre 1846. P. LEBLANC,
6 oct—3en10 greffier.

CONDUITS aux épaves du troisième district de la seconde municipalité, encoignure des rues Robin et Annunciation:
Un cheval noir, ayant une longue crinière et la queue touffue et longue, taille de 15 mains et demie, et n'ayant ni fers ni marque visible.
Un cheval bai, ayant une longue crinière et la queue touffue et longue, le pied droit de derrière blanc et les autres noirs; il n'a pas de fers; il a des raies blanches à la face et est de 14 mains et demie de haut.
Un cheval bai foncé, de 14 mains de haut, courte queue, ferré des quatre pieds, ayant des marques de la selle, mais point d'étampe visible.
Les propriétaires sont priés de les réclamer d'ici au samedi 17 octobre, autrement ils seront vendus au lieu et à l'heure ordinaires, par U. Kerrison, encanteur public.
THOS. MAHER,
6 oct—3en10 1er lieut. garde du nuit

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
331 caisses en débarquement des navires [illegible], R. G. Shaw, Union, Queen Victoria, et de la barque Ann, à vendre par
14 sept. R. G. HOBBS, 12, Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—400 caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraîches, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane
Aussi,—286 caisses en débarquement des barques Manchester, Othello et Opéra. 1 sept

FARINE aigre—400 barils farine aigre superfine, en bon ordre pour l'exportation, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,
6 oct 158, Tchoupitoulas

VENTES DE CE JOUR

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, sans réserve, vendredi prochain 16 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan rue Conti No. 26.
Diverses factures de linge fait d'hiver casquettes, chapeaux.
Et à 11 heures précises, un assortiment de marchandises sèches parmi lesquelles
3 caisses de mouchoirs de couleur,
4 do toile d'Irlande,
5 balles brin Merca.
15 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE,
A. DUVALL, encanteur.
VINS, HUILE, EAU-DE-VIE, RUM.
LUNDI, 19 octobre, à 10 heures A. M. il sera vendu au No. 30, rue de la Vieille Levée, près de la rue de la Douane, pour clore des consignations:
456 paniers huile d'olive, grandes bouteilles,
10 pipes imitation rum de la Jamaïque,
25 demi pipes eau de vie Seignette et Pellevoisin
12 barils vieux Monongahela whiskey,
10 demi barriques vin d'Oporto,
50 paniers Champagne qualité supérieure.
20 douzaines eau de Cologne,
20 douzaines eau de Floride.
Conditions, comptant.

PAR SYKES & HYDE.
A. DUVALL, Encanteur
Chargement du brick Globe, de Malaga.
SAMEDI 17 courant à 4 heures P. M. il sera vendu sur la Levée, en face du marché, tout le chargement du brick Malaga, arrivant directement de Malaga:
6000 boîtes MR raisins,
1500 demi boîtes do do
3000 quarts do do
700 tambours figues sèches,
200 demi tambours do do
440 barillets raisins muscat.
350 barils limon,
Les termes qui seront libéraux, seront annoncés au moment de la vente.

Vente à crédit d'esclaves de valeur, ouvriers, etc.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
Bureau No. 8, Arcade Banks
IL sera vendu à l'encan, mardi, vingt courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves de valeur ci-après:
EZEKIEL, âgé de 25 ans, très bon charpentier, pleinement garanti.
JACOB, âgé de 25 ans, très bon charpentier et charron pleinement garanti.
DICK, âgé de 35 ans, très bon charpentier et charron pleinement garanti.
CHARLES, âgé de 25 ans, ingénieur et un peu charpentier, pleinement garanti.
CHARLES, âgé de 22 ans, nègre de champ, pleinement garantie, mais ayant une hernie.
MARIA, mulâtresse âgée de 40 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.
MARIA, négresse âgée de 13 à 14 ans, bonne d'enfant pleinement garantie.
SANCHO, 30 ans, bon charpentier de maison, pleinement garanti.
Conditions: douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque sur la propriété, et portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'à final paiement. Les esclaves ne seront délivrés qu'après acceptation des billets par le vendeur.
On pourra les voir le jour de la vente depuis le matin.
Actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public aux frais des acquéreurs. 13 oct.

Vente sans réserve.
PAR P. E. TRICOU,
IL sera vendu samedi, 17 octobre 1846, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis.
Quatre lots de Terre situés au faubourg Marigny désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de la 3me municipalité, en date du 5 octobre 1846, les dits lots de terre mesurant chacun [illegible] 29 pieds 5 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue [illegible] entre les rues Musique et Poètes, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces [illegible] lignes.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 12 oct.

VENTE D'UNE GROCERIE.
PAR SYKES & HYDE.
IL sera procédé [illegible] le 23 du courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Jackson et Marais, [illegible] d'une Grocerie, avec [illegible] et installations.
10 oct

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu le jeudi, 29 d'octobre 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District [illegible]
[illegible]
16 oct—[illegible]

Succession de Charles L. Durocher.
PAR P. E. TRICOU.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Probates, [illegible] 1846, il sera vendu le samedi 17 octobre 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, l'esclave ci-après nommée appartenant à la succession de Charles L. Durocher
ANGELE, mulâtresse âgée d'environ 19 ans.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant A. [illegible], notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 sept—26, 16 sept, 1er et 17 oct.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toutes conditions et des manoeuvres-journaliers
LE nouveau bureau de placement établi au No. [illegible], rue Madison, No. 16, se recommande [illegible] maîtres et ouvriers, [illegible]
[illegible]
ON demande au No. 16, rue Madison, près la Halle aux [illegible]
[illegible]
Deux Charpentiers, deux menuisiers et trois forgerons.

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucissante promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections [illegible] des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte.

EN magasin d'importations directes et à vendre
150 barriques vin rouge de famille,
50 do do Margaux et Lafitte
100 barils vin blanc Sauterne,
200 caisses vin rouge,
50 do vin blanc,
4 pipes Cognac,
50 barils whiskey rectifié,
50 do madère supérieur,
20 do Porto,
50 caisses huile de Nice.
Un assortiment de liqueurs, fruits à l'eau de vie &c.
12 oct P. LONGIS, 15, Royale

REÇU et à vendre en débarquement de l'Arthémise de Bordeaux:
24 barriques vin rouge Montferrand
24 do do St Julien;
4 do do Margaux;
4 do do Lafitte;
27 demi barriques Haut Sauterne.
26 sept P. LONGIS, rue Royale, No. 116

EN magasin et à vendre, d'importations directes
25 quarts vieux Porto, 75 dito dito Madère,
100 caisses liqueurs assorties,
100 do fruits à l'eau de vie,
75 paniers d'huile d'olive,
400 caisses vins fins;
150 barriques vins de bonnes qualités,
50 barils Haut Sauterne, Graves;
20 barils vieux whiskey, 40 dito whiskey rectifié,
12 pipes et demi pipes Cognac Pellevoisin et Seignette.
26 sept P. LONGIS, 116, rue Royale

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque de [illegible], à vendre par J. E. BEYLLE & Co,
12 oct 31, rue Gravier

BALANCES—Un assortiment complet de balances patentées de Dearborn, de toutes dimensions, pour peser le sucre, le coton, le tabac &c. constamment en mains et à vendre par J. E. BEYLLE & Co
31, Gravier

ABSYNTHE—Un petit envoi de véritable absynthe suisse, en magasin et à vendre par J. E. BEYLLE & Co.
12 oct 31, rue Gravier

VINS de Porto et de Xerez—3 pipes Porto supérieur, de London Dock, et 2 paniers vin de Xerez, à vendre par J. E. BEYLLE & Co.
12 oct 31, rue Gravier

BOTTES, Souliers et Brodequins—2300 caisses formant un assortiment de chaussures fraîches et convenables à la saison, à vendre par
10 oct R. G. HOBBS, 12 Douane

CASQUETTES—10 caisses casquettes fines, en peau de loutre, pour hommes; 25 do en rat musqué; 30 do en veau marin, 20 do en drap; 10 dito [illegible] pour enfans, 20 do peluches pour hommes et enfans 20 do cirées, pour hommes et enfans, venant d'être reçues et à vendre par JOHN BELLOW Jr,
10 oct 9, rue du Canal

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Pompes, etc.
LE soussigné a continué à manufacturer [illegible] de plomb, pour lequel il a obtenu un brevet, il appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que présentent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, [illegible] des pompes. [illegible]
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

PLANCHES! PLANCHES!
500,000 Pieds de planches de pin d'un pouce, idem à planchayer et à doubler, et volliches de différentes dimensions; 300,000 pieds de planches à planchayer, toutes préparées; madriers et planches à doubler, [illegible]. Une partie de ces planches arrive en ce moment au Nouveau Bassin.
Un entrepreneur de faire scier sur la demande des constructeurs ou des expéditeurs, avec promptitude et à des prix modérés.
Les personnes qui auront besoin de planches feront bien de venir me voir avant de faire ailleurs leurs achats.
C. D. BRADFORD, No. 8, [illegible]
[illegible] se chargera de délivrer [illegible] des charpentes de maisons, [illegible] des planches brutes ou préparées [illegible] qui économise de grandes dépenses pour le transport des matériaux et le travail.
15 oct—1m